bpost
PB-PP | BC 1757
BELGIË(N) - BELGIQUE
Courcelles 1
N° d'agréation : P 202127

Faites-moi lire, SVP !

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »
(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles
n° 262 – Décembre 2022

Dossier

Les assurances publiques face …

Les histoires de Roger.

Les campagnes électorales

La JPB de Marcinelle s'active.

Le meurtre du 18 août (suite)

A la Formation B

En route pour Courcelles

Société

Après le Qatar, ….

La dégressivité des allocations de chômage, ….

Libres Propos

Viva For Life: bons sentiments …

Perspectives d'avenir …

La Russie coupe le gaz …

Restons sérieux, continuons de défoncer la planète

DOSSIER

Les assurances publiques face aux catastrophes naturelles

A priori, les inondations de l'été dernier en Belgique n'ont pas grand-chose à voir avec les arcanes de l'économie politique. Il faut se méfier des a priori. Le propos de cette analyse vise à démontrer que la multiplication prévisible à l'avenir des catastrophes naturelles en lien avec le réchauffement global pose la question de la fonctionnalité des mécanismes assurantiels privés face à ces profondes modifications. En l'occurrence, il y a lieu de douter de la compatibilité de la fonction de rémunération des détenteurs privés du capital avec les exigences d'une prise en charge adéquate des risques inhérents à la crise climatique.

Par conséquent, la nécessité d'une assurance publique contre les catastrophes naturelles sera mise en avant. Comme l'on ne se prémunit jamais assez contre la décérébration de masse qui a accompagné la montée en puissance dans nos contrées du néolibéralisme, on prendra soin de préciser que des mécanismes de cette nature existent déjà dans un certain de nombre de pays. Ces derniers (on songera tout particulièrement à la Suisse ou l'Espagne) n'ont, d'ailleurs, rien de spécialement marxistes-léninistes.

Un peu de théorie

Pour y voir plus clair quant aux fondements théoriques de la discussion, on visera, dans un premier temps, à cerner de plus près la nature du secteur des assurances en tant qu'élément du capital financier. A l'intérieur du système de crédit , les compagnies d'assurances jouent un rôle crucial. En effet, dans la mesure où elles captent de l'épargne de long terme, il leur est possible d'intervenir dans des opérations de prêts et des investissements nécessitant d'avancer des fonds importants. Pour bien comprendre ce que recouvre le concept d'épargne de long terme et son rapport avec le secteur des assurances, on prendra soin de préciser que la plupart des contrats d'assurance font le plus souvent l'objet de versements de primes durant de longues périodes.

Par exemple, le contrat d'assurance solde restant dû qui accompagne systématiquement, en Belgique du moins, l'octroi d'un crédit hypothécaire entraînera le paiement de primes durant facilement 15 ou 20 ans. Il y a là matière à faire travailler un capital. Le profit des compagnies d'assurance provient de la différence entre le revenu que leur rapportent leurs différents investissements et les remboursements qu'elles doivent consentir pour les sinistres couverts. Ces derniers font l'objet d'une évaluation de risques à partir de statistiques de manière à faire correspondre au plus près les primes versées par les clients aux risques qu'ils courent réellement. Il y a une corrélation directe entre la probabilité qu'un risque se matérialise et la prime versée par le client de la compagnie. Autrement dit, plus le risque assuré s'avère peu susceptible de se produire et plus les primes seront faibles. A l'inverse, si le risque est très important, la prime sera élevée. Dans le jargon du secteur, on dit que le montant de la prime dépend du taux de sinistralité ; Celui-ci désigne le ratio financier entre le montant des sinistres à dédommager et celui des primes encaissées.

A l'avenir, le dérèglement climatique est susceptible de provoquer une dégradation des taux de sinistralité dans l'industrie de l'assurance. Par exemple, le montant cumulé des sinistres causés par des catastrophes naturelles devrait doubler entre 2020 et 2050 par rapport à la période 1989-2019, estimait la Fédération française de l'Assurance à la fin de l'année dernière . Les grandes inondations de l'été dernier, qui ont, en réalité, touché 11 autres Etats européens (Allemagne, Autriche, Croatie, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse et Turquie en plus de la Belgique) ne constituent donc que le début d'un processus de dégradation des données financières en ce qui concerne la prise en charge des catastrophes naturelles. Ce qui ne signifie pas, et c'est plus qu'une nuance, la fin des profits pour les compagnies d'assurances. Les primes versées par les clients sont, en effet, placés sur les marchés financiers. Par conséquent, le secteur des assurances pourrait, pour une même année, cumuler une augmentation du produit des placements et une dégradation des taux de sinistralité du côté des catastrophes naturelles.

Le contexte belge

C'est, d'ailleurs, ce qui s'est produit en 2021 pour les compagnies d'assurances belges. En consultant les rapports annuels des quatre grandes compagnies les plus exposées aux inondations de juillet

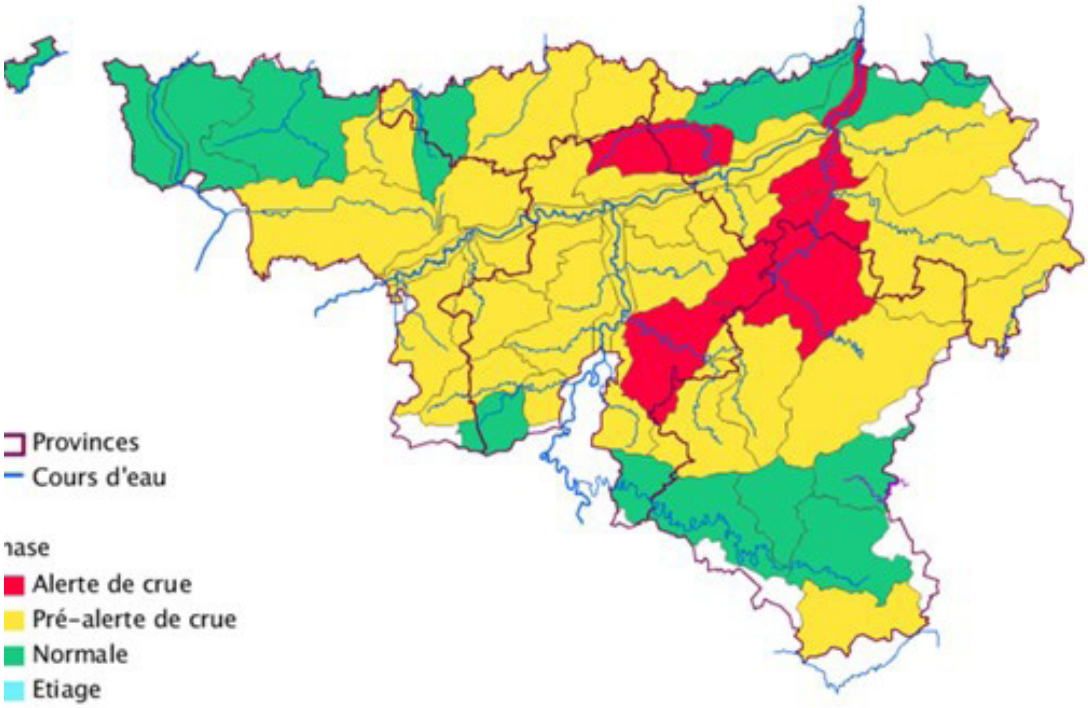

2021 (soit AG Insurance, AXA, Belfius et Ethias), on constate bien pour la Belgique un bénéfice net de 1,186 milliards d'euros. Or, il est remarquable si l'on consulte le même type de sources que, pour cette même année, la branche « incendie », couvrant les catastrophes naturelles, s'est caractérisée par une perte importante suite aux inondations de l'été (-21% des primes acquises). La charge totale des sinistres a fortement augmenté dans le compte de résultats des compagnies d'assurances en Belgique. En 2019, les décaissements liés à des sinistres équivalaient à 337,2 millions d'euros. En 2020, on ne remarque, pour ce poste, pas de modification spectaculaire puisque la charge totale des sinistres pour cette année était de 368,7 millions d'euros. En revanche, en 2021, le dédommagement des sinistres a, pour la seule Belgique, atteint les 2,7978 milliards d'euros (hors intervention des pouvoirs publics). Si l'on décompose les postes couverts par cette prise en charge, on voit clairement que les inondations sont venues frapper de plein fouet les résultats des compagnies d'assurance qui déclaraient une charge totale des sinistres liés aux inondations de 2,5734 milliards d'euros pour la seule année 2021. L'année précédente, ce poste comptable n'avait mobilisé que 16,2 millions d'euros .

Pourtant, l'exercice comptable 2021 est, comme nous l'avons vu, loin d'être défavorable pour les compagnies d'assurances. On rapportera cette belle tenue au dynamisme des marchés financiers. Ces derniers, en effet, ont été littéralement boostés par les mesures adoptées dès mars 2020 par les grandes banques centrales à titre d'accompagnement monétaire de la crise Covid. Pour l'Europe, en 2021, les marchés d'actions ont progressé de 24,41%. Pour les Etats-Unis, les données sont meilleures encore puisqu'on relève pour Wall Street une montée du prix des actions de 36,17%. Dans leur ensemble, les indices boursiers mondiaux ont, d'ailleurs, affiché une progression à deux chiffres au cours de l'année 2021. Au total, les mesures de soutien à l'économie (9.000 milliards de dollars selon Bank of America), les politiques accommodantes dans le chef des banques centrales, la vaccination massive contre la COVID-19 puis la réouverture de l'économie mondiale ont favorisé une augmentation des profits des entreprises (près de 40% de hausse en 2021) . Les primes versées aux compagnies d'assurances ont donc eu l'occasion de faire des petits tant et si bien que le bilan des inondations n'a, en fin de compte, pas fondamentalement dégradé la profitabilité du secteur en Belgique. Voilà pourquoi la proposition de faire couvrir intégralement par le secteur le coût des inondations a, dans ce contexte, clairement du sens.

Rappelons, au passage, que ce n'est précisément PAS ce qui s'est passé en Belgique. Le coût total des sinistres assurés en 2021 se chiffrait à 2,164 milliards d'euros, dont 2,070 milliards pour la seule Wallonie où les assureurs ont, en réalité, indemnisé pour 700 millions d'euros (c'est-à-dire au-delà du plafond de 350 millions d'euros fixé par la loi). En effet, la loi du 17 septembre 2005 permet, en cas de catastrophe naturelle, d'impliquer les assureurs privés en plafonnant toutefois l'intervention de ces derniers. Le reste a donc été pris en charge par la Région wallonne.

A l'attention du lecteur s'étonnant de constater que

le niveau régional wallon impliqué dans la gestion des inondations, on prendra soin de préciser que suite à la sixième réforme de l'État (2011-2014), la prise en charge des catastrophes naturelles a été régionalisée. Désormais, chaque Région dispose d'un Fonds régional des calamités visant à aider les victimes d'une catastrophe naturelle. Les grandes inondations de l'été 2021 s'étant pour l'essentiel produites en Wallonie, il était inévitable, vu ce cadre institutionnel particulier, que ce soit l'administration wallonne qui prenne en charge les suites de la catastrophe. Pour autant, on fera malgré tout remarquer qu'en l'absence mécanisme de solidarité fédérale, la Wallonie s'est retrouvée seule pour gérer les conséquences des crues qui l'ont ravagée l'été dernier. On notera également que sans cette intervention massive de la région la plus pauvre du pays, la profitabilité des compagnies d'assurance aurait bien souffert. On n'hésitera donc pas à constater sans jugement de valeurs que le contribuable wallon a payé à la place des actionnaires des compagnies d'assurances du Plat Pays qui ont bien reçu, pour leur part, un dividende pour l'année 2021.

L'idée d'alimenter, à l'avenir, un fonds des calamités à partir d'une taxation spéciale des profits des compagnies d'assurance prend, dès lors, tout son sens. Toutefois, cette formule pourrait devenir plus difficilement praticable si devait, à un moment donné, coexister une crise financière, synonyme de diminution drastique des revenus des compagnies d'assurance, avec la survenance de grandes catastrophes naturelles. Ce type d'évènements rendra plus aiguë encore la question de la sinistralité et donc du coût de l'accès à la protection contre les intempéries. C'est ici qu'intervient la socialisation de l'assurance « catastrophes naturelles ».

Socialiser

Ce type de formules présente l'avantage d'exclure du coût de la police d'assurance la rémunération d'actionnaires privés que l'on sait plus exigeants, en ce qui concerne le rendement de la propriété du capital, qu'une structure publique. Pour s'en convaincre, on prendra soin d'examiner les bilans et comptes de résultats des assurances en Belgique. Les statistiques des compagnies d'assurance telle que livrées par la Banque nationale de Belgique (BNB) démontraient que la rémunération du capital en 2020 dans le secteur avait été de 2.798.605.441 euros[1].

Cette même année, le chiffre d'affaires du secteur s'élevait à 15.545.947.092 euros. Il est également connu que les banques font assurer leurs risques auprès de compagnies de réassurance. La réassurance désigne le mécanisme par lequel le risque des compagnies d'assurance est mutualisé et pris en charge en échange d'une prime versée au réassureur. La réassurance fonctionne comme un mécanisme de protection des compagnies d'assurance dans la mesure où en cas de sinistre, le réassureur indemnise l'assureur qui sera, à son tour, en mesure d'indemniser les assurés. Le mécanisme de la réassurance, comme technique de prise en charge du risque porté par les compagnies d'assurance, permet à ces dernières de diminuer le risque de faillite, de continuer à bénéficier d'un chiffre d'affaires stable dans le temps et de limiter leurs besoins en capitaux propres puisqu'une partie des décaissements liés aux sinistres sera effectué par le réassureur. Pour toutes ces raisons, on estime que la réassurance stabilise le secteur des assurances au niveau mondial. Il n'existe donc pas une compagnie d'assurances dans le monde qui fonctionne sans passer par un

réassureur. Autrement dit, on doit, avant de calculer le ratio de rémunération du capital, déduire les frais de réassurance du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance. En l'occurrence, en 2020, les assureurs belges ont versé à leurs réassureurs 2.199.934.513 euros. Au total, il restait 13.346.934.513 euros pour effectuer le reste de leurs opérations. On peut donc évaluer, à l'euro près, la rémunération du capital à un ratio de 20,968%[2].

Il est obvie que l'Etat belge se serait caractérisé par une exigence de rendement plus bas. Pour s'en convaincre, on pointera que le coût de financement à long terme de l'Etat belge, qui correspond au taux d'intérêt de la dette publique à 10 ans, était de 1,56% en juillet 2022[3]. La comparaison s'avère, sous cet angle, particulièrement éclairante. Elle nous indique, en tout état de cause, qu'une étatisation de l'assurance contre les catastrophes naturelles serait de nature à permettre la couverture la meilleure marché et la plus étendue possible de la population face à un risque dont la probabilité va croître à l'avenir. Le monopole d'Etat de l'assurance contre les catastrophes naturelles fait, d'ailleurs, l'objet d'un questionnement théorique dans les milieux de la science de gestion les moins soupçonnables de penchants pour l'hétérodoxie marxiste. C'est spécialement le cas en Allemagne où deux chercheurs de l'Université de Cologne[4] ont conclu récemment à la nécessité d'examiner les bienfaits, sur un plan microéconomique, d'une assurance monopolistique d'Etat contre les catastrophes naturelles.

En cas de monopole public, les preneurs d'assurance sont dans l'impossibilité de se tourner vers des concurrents, ce qui permet aux compagnies d'économiser des frais de publicité, de représentation et d'acquisition. Par ailleurs, grâce aux économies réalisées sur les coûts d'exploitation, un monopoleur peut proposer des polices à un niveau de primes plus bas que des assureurs en concurrence sur un marché dit libre. Cette situation est renforcée par le fait que les assureurs monopolistes publics ne distribuent pas ou peu de bénéfices. Du côté des clients, on relève également un avantage considérable. Les coûts de recherche d'informations diminuent pour les assurés car ils ne doivent plus comparer les offres de différents prestataires. D'autres auteurs ont également pointé que les assureurs monopolistes publics sont davantage incités à instaurer des mesures de prévention[5].

Il existe d'ailleurs en Europe deux pays qui ont mis en œuvre, depuis longtemps déjà, des formes d'assurance « catastrophes naturelles » étatique. Il s'agit de la Suisse et de l'Espagne. En ce qui concerne la Suisse, on observe que dans de nombreux cantons, les propriétaires sont tenus d'assurer leurs bâtiments contre les dommages naturels auprès de l'assurance cantonale publique placée en situation de monopole. Il s'avère qu'en Suisse, la prime d'assurance exigée par les assureurs monopolistes est notoirement moins élevée que celle exigée par le privé dans les cantons n'ayant pas opté pour une solution publique. En outre, les assureurs monopolistes publics cantonaux investissent une part considérable de leurs recettes de primes dans des mesures de prévention et participent aux organes de décision cantonaux en matière de planification de l'aménagement du territoire et de protection contre les catastrophes naturelles. Le montant des sinistres qu'ils doivent indemniser est donc nettement plus faible que dans les cantons fonctionnant avec des compagnies privées[6].
Dans le cas de l'Espagne, la prise en charge des catastrophes naturelles par les pouvoirs publics est intéressante à plus d'un titre. En effet, bien que l'Etat espagnol soit fortement fédéralisé, c'est une entreprise publique nationale, le Consorcio de Compensación de Seguros (CCS), basée à Madrid qui assure tous les citoyens du pays. D'un point de vue institutionnel, le CCS dépend du ministère des Affaires économiques. On vérifiera, au passage, que le caractère fédéral, plus ou moins marqué, selon les contextes nationaux, d'un Etat n'entraîne pas ipso facto la nécessité d'organiser l'assurance publique contre les catastrophes naturelles sur une base décentralisée.

Du point de vue de son financement, le CCS assure ses recettes grâce à une redevance facturée aux personnes assurées de façon à fonctionner comme une sorte de caisse d'épargne pour les compagnies d'assurance. La surprime obligatoire représente une faible part (quelques millièmes) des primes versées. La collecte est effectuée par les assureurs privés. En d'autres termes, le CCS n'émet aucune police. Cet élément contractuel reste du seul et unique ressort des assureurs privés.

Contrairement à la Suisse, l'Espagne est membre de l'Union européenne et doit consciencieusement respecter les réglementations européennes protégeant la concurrence. Voilà pourquoi les statuts du CCS ont dû être modifiés « pour les mettre en conformité avec la directive 88/357/CEE du Conseil sur l'assurance non-vie tout en préservant le monopole de l'entité »[7]. Du point de vue du Droit, il n'existe donc aucune fatalité européenne à ce que le secteur des assurances ressorte exclusivement aux logiques de maximisation du profit du capital financier. Ce constat est d'autant plus vrai que 'on observe en France une pratique des plus intéressantes. En l'occurrence, l'assurance contre les catastrophes naturelles outre-Quiévrain est, comme en Espagne, une garantie obligatoire des contrats d'assurance habitation. En France, toutefois, c'est un niveau de la réassurance que l'Etat intervient en apportant « sa garantie illimitée à la Caisse Centrale de Réassurance et [en régulant] le prix de la garantie catas-

trophes naturelles »[8]. Pour information, la Caisse Centrale de Réassurance désigne une société détenue à 100% par l'Etat français et jouant un grand rôle dans la réassurance au niveau non seulement hexagonal mais aussi mondial.

Un jour, peut-être, les pouvoirs publics en Belgique prendront-ils exemple sur ces bonnes pratiques venues de l'étranger. Hélas, ce n'est, pour l'heure, pas le cas, comme en témoigne l'abandon des victimes des inondations depuis plus d'un an.

[1] Banque nationale de Belgique (BNB), Statistiques financières des entreprises de (ré)assurance-Exercice 2020, affectations et prélèvements. Url : https://bit.ly/3vHcMJF. Date de consultation: 27 juillet 2022.
[2] Banque nationale de Belgique (BNB), Statistiques financières des entreprises de (ré)assurance-Exercice 2020, compte de résultats. Url : https://bit.ly/3vHcMJF. Calculs propres. Date de consultation: 27 juillet 2022.
[3] L'Echo, Taux d'intérêt (taux OLO), édition du 26 juillet 2022.
[4] Ann-Kristin, Becker und Christoph, Oslislo, Obligatorische Versicherung gegen Schäden infolge von Naturkatastrophen, Wirtschaftsdienst (Universität zu Köln), 102. Jahrgang, 2022, Heft 1. Url : https://bit.ly/3zzC1zE. Date de consultation: 25 juillet 2022.
[5] Reimund, Schwarze, Institutionenökonomischer Vergleich der Risikotransfersysteme bezüglich Elementarschäden in Europa, Studien und Gutachten im Auftrag des Sachverständigenrats für Verbraucherfragen. Berlin. Dezember 2019. Url : https://bit.ly/3cLpP5P. Date de consultation: 25 juillet 2022.
[6] Martin Nell, Thomas von Ungern-Sternberg, Gert G. Wagner, Brauchen wir eine Zwangsversicherung gegen Elementarschäden?, Wirtschaftsdienst (Universität zu Köln), 82(10), pp.579-588, 2002. Url : https://bit.ly/3QgBtV9. Date de consultation: 23 juillet 2022.
[7] République française, Division de la Législation comparée de la direction de l'Initiative parlementaire et des délégations, Les systèmes d'indemnisation des catastrophes naturelles (législation comparée), note réalisée à la demande de M. Philippe Nachbar, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, Octobre 2017, p.17.
[8] Grislain-Letrémy, Céline. « Assurance et prévention des catastrophes naturelles et technologiques » in Vie & sciences de l'entreprise, vol. 197, n°1, 2014, p.73 (NBP 33).

1 Nous reprenons le concept de système de crédit à qui Marx assigne la fonction de mettre en œuvre « le moteur de la production capitaliste, c'est-à-dire l'enrichissement par l'exploitation du travail d'autrui pour en faire le système le plus pur et le plus monstrueux de spéculation et de jeu » (Le Capital, Livre 3, 5ème section, chapitre 27).

2 Solenn, Poullennec, Le coût du changement climatique inquiète les assureurs, Les Echos, édition mise en ligne du 10 décembre 2021. Url: https://bit.ly/3yXOKuz. Date de consultation: 21 juillet 2022.

3 Assuralia, rapport annuel 2021.
4 Jocelyn, Jovène, Analyse2021 : une belle année pour les marchés actions, Morningstar Inc., 28 décembre 2021. Url: https://bit.ly/3z7JdBN. Date de consultation: 25 juillet 2022.

Xavier Dupret
Economiste, animateur culturel de l'ACJJ

LES HISTOIRES DE ROGER.

Les campagnes électorales

Dans notre dernière publication, Roger nous racontait ses aventures lors des actions de chaulage

… Quand Armand Bulpa se proposait d'aller chauler, on craignait un coup de brosse car il n'était pas fort regardant sur l'orthographe. Il écrivait par exemple : « Plut de guère nous voulont la paix ». Cela faisait bondir Nestor Giot qui avait peur du ridicule.

Quand nous allions coller des affiches, il survenait d'autres problèmes. Lors des veillées d'élections, nous collions toujours là où il y avait de la place. Cela était certes interdit mais nous n'avions pas le choix. Il n'y avait pas de panneaux électoraux et les socialistes qui étaient mieux fournis que nous en véhicules et en matériel, ne nous laissaient pas beaucoup de place pour coller nos affiches.

Les nuits de veillée se passaient dans l'atelier de Nestor autour d'un bon feu allumé dans un poêle colonne, un verre de vodka à la main. Toutes les demi-heures, nous effectuions une tournée , question de voir si nos affiches étaient toujours en lace. Pour détourner l'attention des socialistes, nous allumâmes un feu avec des papiers et des cartons en haut de l'avenue Mascaux. Pendant que nos adversaires venaient voir ce qui se passait, nous opérions

en douce dans le Centre puis dans le bas de cette même avenue.

Lors d'une autre équipée, nous allâmes coller des affiches au quartier des Hauchies. Après un certain temps, la colle (on l'appelait la pâpe) s'épaississait. Qu'à cela ne tienne, Nestor proposa que chacun urine dans le seau pour continuer le collage. La « pâpe » continua toutefois à s'épaissir. Comme nous arrivions près de la maison du grand Nestor, nous sonnâmes à la porte. Son épouse Louise, dite Kèwise, vint ouvrir et proposa de remplir le seau de colle. Elle y jeta un fond de poudre Remy, un peu d'eau et touilla le tout de sa main, mélangeant ainsi l'eau, la poudre et l'urine. Tout le monde riait. Elle se demanda qu'elle fût la cause du fou-rire général.

La JPB participait ainsi aux activités du parti. Les deux Nestor nous sollicitaient souvent Mais nous avions nos activités propres. Nous organisions des camps de vacances pour les jeunes, des voyages dans les pays de l'Est, notamment en URSS, en Pologne et surtout en République démocratique Allemande. En août 1952 eut lieu le 3 -ème Festival Mondial de la Jeunesse à Berlin ? Pour pouvoir y amener deux jeunes Marcinellois, nous entreprîmes un grand ramassage de mitrailles dans la localité. Henry Blaimont, le boucher, nous avait prêté sa camionnette à cette fin et les vieux fers étaient entreposés dans l'atelier de Nestor.

Le récit que nous firent les deux délégués sur le festival et la vie en Allemagne de l'Est enthousiasma d'autres jeunes et moins jeunes. Plusieurs d'entre nous s'inscrivirent à l'école industrielle, section des langues, pour apprendre l'allemand car chacun voulait se rendre dans ce pays. Nous créâmes même dans notre commune, un comité des Amitiés Belgique-RDA sous les instructions de la camarade Christiane Braet de Bruges. A cette occasion, elle nous remit un grand drapeau de ce pays.

Un jour, il y eut un meeting pour la Paix à la maison du peuple de Gilly avec comme orateur principal , Raoul Baligand. Nous nous sommes rendus à ce meeting avec le drapeau de la RDA. Nous avons été expulsés par les socialistes. Par la suite, nous pûmes de nouveau rentrer car Raoul avait expliqué qu'il s'agissait de l'emblème de la République démocratique. Il y avait eu confusion car les couleurs de ce drapeau sont les mêmes que les nôtres mais inversées. Or , les statuts du conseil d'Administration de la Maison du Peuple de Gilly stipulaient que l'entrée du drapeau belge dans leurs locaux était interdite . Toutefois, le drapeau de la République française était le seul, toléré . Était-il plus démocratique que le nôtre ?

Nous fûmes donc admis de nouveau mais avec le drapeau replié. Ce drapeau de la RDA se trouve maintenant à Dampremy. En Allemagne, on nous demanda s'il était possible d'organiser un jumelage avec notre commune. J'ai donné l'adresse de Lucien Harmegnies, le bourgmestre de Marcinelle. Celui-ci a répondu et accepté. C'est ainsi que Marcinelle fut jumelée avec Zwickau en RDA. Jusqu'à la chute du mur, Marcel Baugniet fut le délégué de notre section comme participant au comité de jumelage .

La JPB de Marcinelle s'active.

Lors de notre dernier billet, nous rappelions que la section des jeunes de la Jeunesse Populaire de Belgique avait proposé un jumelage entre Marcinelle et la ville de Zwickau en RDA.

Outre le Bourgmestre, Lucien Harmegnies, le conseiller socialiste Marcel Lambreckx faisait aussi partie du comité de jumelage. Il est vrai que Marcel montait dans toutes les charrettes. On le retrouvait dans tous les comités possibles existant à Marcinelle. Parfois, il participait à nos activités. Il nous donna un coup de main et des outils pour clouer sur le mur de l'Hôtel de Ville un grand panneau car le bâtiment restait inachevé depuis pas mal de temps. En réalité, il y eut trois panneaux qui signalaient « qu'avec 10 milliards de francs pris sur le budget militaire, on pourrait achever l'Hôtel de Ville. »

Marcel Lambrecks était délégué aux ACEC il me demanda si Robert Dussart* était content des interventions marxistes léninistes qu'il faisait lors des assemblées.

C'est à Marcinelle que les initiatives pour la réduction des dépenses militaires furent les plus nombreuses. De petits panneaux allaient dans ce sens et furent suspendus avec une longue perche sur les câbles du tram.

Pour en revenir à la RDA, les gens nous demandaient pourquoi nous éprouvions cet engouement pour l'Allemagne qui avait été notre ennemie. Ils ne comprenaient pas que c'était de l'Allemagne démocratique qu'il s'agissait et qu'on ne devait pas ressasser des haines contre un peuple qui, malgré ses égarements fut tout aussi victime du nazisme.

Beaucoup de communistes allemands furent les

Roger Nicolas porte le numéro 3

premiers persécutés, moururent ans les camps de concentration ou furent fusillés dans les prisons. Et puis, les jeunes générations sont-elles responsables ?

Beaucoup sont restés traumatisés par ces tragiques événements. Dora, une jeune employée allemande qui travaillait aux ACEC me dit un jour : « J'aime beaucoup mon père mais si un jour, j'apprenais qu'il a tué un homme, je le renierais ,et je me suiciderais . »

C'est pourquoi l'amitié entre les peuples ne peut que bannir à jamais ce genre d'événements que les racistes d'extrême droite voudraient faire revivre.

La section des jeunes pratiquait aussi beaucoup de sport : le football, la natation et à course à pied. On excellait aussi dans le volley-ball qui était devenu la spécialité des jeunes communistes. Nous allions souvent jouer à Châtelineau sur la place Wilson contre l'équipe de la section JPB de cette commune.
Quand nous allions jouer en Rda, les Allemands nous battaient toujours. Ils étaient mieux entraînés que nous. A Châtelineau, c'est là que nous avons fait la connaissance José Steppe**, ce fameux individu qui, plus tard, forma , à lui seul, un mini Front national. Où allait-il chercher l'argent pour imprimer ses tracts stupides, grossiers , diffamatoires ? Il s'en prenait aux édiles du parti socialiste. Jamais il ne fut inquiété. Il devait certainement être manipulé par des personnes intéressées qui lui donnait de l'argent.
Une course à pied fut aussi organisée à la Chenevière. Le départ et l'arrivée se faisaient au café

de Camille Montagne. Nous étions tous en tenue de sport, short et maillot de corps (on ne disait pas encore T-shirt en de temps-là). Camille avait pour mission de remettre la coupe au vainqueur. Ce dernier fut, croyez-le bien, un étrange coureur. Il s'agissait de Roger Pullinckx du Bierchamps. Il était fagoté comme pour aller au Pôle nord. Il était chaussé de grosses godasses mal adaptées à la course, de longs pantalons, un gros pull roulé et son éternel mégot aux commissures des lèvres. C'est dans cet accoutrement qu'il réussit à nous battre tous au grand étonnement de notre camarade Eddy Poncelet , responsable national de la JPB.

•*Robert Dussart devint le président de la FGTB des ACEC

•** José Steppe devint la vedette des médias. En dernier lieu, il habitait face à la gare de Marchienne-au-Pont et entreposait sur la voierie publique des quantités de matériaux de toutes espèces. C'était un homme dangereux. Il a fallu énormément de temps pour que sa maison fût déclarée insalubre afin de le voir disparaitre. Cette haute et grande maison fut abattue après son départ

Roger Nicolas
A suivre

LE MEURTRE DU 18 AOÛT (SUITE N° 30)

A la Formation B

La Formation B avait élu domicile au n° 29 de la rue du Parc. Cette maison était la propriété de la ville du Charleroi et avait été habitée par un médecin. Début 1944, les rexistes du Grand-Charleroi la réquisitionnèrent et firent déguerpir le locataire. Elle devint la permanence des fascistes de Charleroi. Ils l'aménagèrent intérieurement avec bureaux, salles de réunions, dortoir, réfectoire et même salle … de torture. Ce 17 août 1944, les rues Tumelaire, du Parc et Willy Ernst grouillèrent d'une animation extraordinaire. Les abords du lieu étaient gardés par des sentinelles.

Au rez-de-chaussée, les bandits entassèrent dans le réfectoire toutes les victimes des représailles (voir les récits précédents). La chasse à l'homme avait fixé à 30 le nombre d'arrestations qu'ils considéraient comme butin. Celles-ci allaient payer de leur vie le mort du bourgmestre Englebin. Toutefois, durant toute la nuit, ils ne purent capturer qu'une vingtaine de futures victimes.

Les otages devaient s'asseoir sur des chaises face

Eglise Saint-Chistophe - Mémorial en souvenir du Chanoine Pierre Harmignie

au mur. Les bandits leur retirèrent les bretelles et coupèrent tous les boutons de leurs vêtements. Ils furent dépouillés de tout ce qu`ils avaient emportés, objets que les saloparts se partagèrent.

M. Pierre Gobbe qui sera le seul survivant fut le témoin de violentes scènes de coups portés aux malheureuses victimes. Il en fut de même pour M Stoquart qui fut capturé , rappelons-le, parce qu'il circulait à bicyclette durant le couvre-feu. Il fut ainsi excessivement malmené et témoigna aussi des sévices subis par les prisonniers : vêtements déchirés, pantalons coupés sur la hauteur de la jambe, chaussures ôtées, coups de matraques… Le Doyen Harmignie subit le même sort que tous les autres. Sa soutane fut déchirée après lui avoir coupé tous les boutons.

Femmes et hommes furent ensuite obligés de monter dans un camion tandis que M. Stoquart fut dirigé vers une camionnette. Tout était prêt pour le départ en direction de Courcelles.

En route pour Courcelles

Le problème se posait maintenant pour les fascistes : savoir comment transporter leurs otages vers le lieu d'exécution. Une camionnette de la ville fut empruntée pour effectuer le transport vers Courcelles, vers le lieu le plus proche de l'endroit où avait été exécuté le bourgmestre Englebin.

Il y eut ainsi trois convois successifs en direction de la première maison courcelloise appartenant à Monsieur Clovis Hublou. L'échevin rexiste Desclin accompagna chaque transport.

Le second voyage se fit dans un camion bâché pour douze prisonniers. Certains de ces derniers interpellèrent monsieur le Doyen Harmignie qui,

Les prisonniers furent conduits dans cette première maison de la rue des Martyrs à Courcelles

lui, avait réalisé les intentions des rexistes. Devant le désarroi de ses codétenus, le prêtre, avec patience et bonté, fit comprendre à ces infortunés, l'inévitable destin qui les guettait.

Monsieur Hublou dormait à l'étage de sa maison sise rue de Sart-lez-Moulin , 196 devenue depuis lors rue des Martyrs. Il fut réveillé par le bruit du moteur d'un camion qui s'arrêtait devant son domicile. Il ouvrit la porte de sa maison à une bande d'individus qui lui donnèrent l'ordre d'aller dormir chez ses voisins.

Déjà, certains des bandits étaient placés en sentinelles en divers endroits. L'occupant du 196 fut accompagné vers la maison de sa voisine, le 194, appartenant à madame Delestienne. Les bandits lui dirent de ne rien craindre si elle entendait des coups de feu

La maison choisie pour les otages comportait deux pièces situées l'une derrière l'autre. Au fond de la seconde pièce, un escalier conduisait à la cave mais cette dernière était située sous la maison portant le numéro 194. La cave était étroite, basse, voûtée en plein cintre. Elle fut vidée de son contenu et les prisonniers y descendirent l'un après l'autre. Arrivés là, les uns et les autres cherchèrent comment pouvoir s' y installer.

Un débat s'engagea entre les uns et les autres et plusieurs d'entre eux demandèrent au prêtre de se confesser . Cet homme fut quasiment le seul à s'exprimer et il ne cessa d'encourager ses codétenus.

Tout à coup , un homme interpella M Stoquart. Rappelons que celui-ci ne figurait pas sur la liste des personnes à arrêter mais qu'il fut capturé pour le fait qu'il circulait à vélo durant le couvre-feu. Interrogé il reçut une gifle puis dut redescendre rejoindre les autres prisonniers. Par la suite, certains captifs demandèrent à l'homme d'église de dire des prières.

Pendant ce temps, d'autres personnes arrivèrent à leur tour. Ils étaient maintenant 21 dont 19 seront tués et 2 qui auront la vie sauve.

Dans l'entre-temps , le jour s'était levé. Les prisonniers entendirent par le soupirail, le bruit de bottes, le chassé-croisé des camions, le grondement des moteurs. Ils comprirent alors le sort qui leur était réservé. Tout le monde était résigné à l'exception de deux dames en larmes.

Résumé effectué par Robert Tangre
A suivre.

SOCIÉTÉ

Après le Qatar, une Coupe du monde plus «verte» est-elle possible ?

Faire parcourir à des millions de personnes des milliers de kilomètres en avion pour assister à un match, construire des stades immenses... Au moment où la Coupe du monde au Qatar attire les foudres des défenseurs de l'environnement, se pose plus globalement la question de la pertinence du format de la compétition à l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique. Entretien avec Antoine Miche, président fondateur de Football Écologie France.

«Un non-sens écologique», une «aberration». Malgré les promesses d'un événement «neutre en carbone», le Mondial-2022 au Qatar, avec ses stades climatisés tout juste sortis de terre et ses 150 trajets quotidiens en avion pour acheminer les supporters, est décrié par les défenseurs de l'environnement comme un scandale écologique. Au total, la compétition devrait produire jusqu'à 3,6 millions de tonnes de CO2, selon la Fifa.

Mais au-delà des polémiques autour de cette édition 2022, la pollution paraît inévitable lors de l'organisation d'un événement mondial. Lors de la précédente édition, en Russie, en 2018, 2,1 millions de tonnes de CO2 avait été relâchées dans l'atmosphère, soit la moitié des émissions de la France en une année complète.
Réduire le nombre d'équipes participantes, privilégier les pays avec des infrastructures existantes, réduire la fréquence des événements… Alors que les scientifiques ne cessent d'alerter sur la nécessité de réduire les gaz à effet de serre pour limiter le changement climatique, Antoine Miche, président

fondateur de Football Écologie France, une association visant à faire de ce sport un acteur majeur de la transition écologique, évoque plusieurs pistes pour rendre les prochaines Coupe du monde plus «vertes».

France 24 : Pourquoi les Coupes du monde de football sont-elles si coûteuses pour l'environnement ?

Antoine Miche : Toutes les Coupes du monde de football, dans leur format actuel, ont un impact désastreux sur l'environnement. Pour le Qatar, la Fifa parle de 3,6 millions de tonnes de CO2 mais les associations s'accordent à dire que ce chiffre est sous-estimé. Si cette édition promet d'être particulièrement décriée sur le plan écologique, les précédents Mondiaux, en Russie ou en Afrique du sud, étaient aussi très loin d'avoir un bilan positif.

Cela s'explique très facilement : en brassant des millions de personnes en un seul et même endroit – des individus qu'il faut transporter, héberger et nourrir – les Mondiaux sont des cocktails explosifs pour la planète.

Dans le détail, la grande majorité des émissions de CO2 sont générées par le transport des équipes, de leur personnel et des supporters. L'autre gros volet de pollution vient de la construction ou de la rénovation des infrastructures, notamment des stades, destinés à accueillir l'événement. C'est d'ailleurs ce point qui génère le plus de critiques sur l'attribution de la Coupe du monde au Qatar. Il a fallu partir de zéro et construire huit stades immenses, important des millions de tonnes de matériaux, pour des infrastructures qui ne resserviront peut-être que trop peu dans ce pays d'à peine 3 millions d'habitants. À cela s'ajoute tout un tas de sources de pollution plus minimes, mais pas moins importantes, comme l'alimentation ou les déchets générés par des milliers de personnes au même endroit.

D'ailleurs, on pointe du doigt le Qatar mais le Mondial-2026, qui sera partagé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, est aussi très inquiétant. Certes, cette fois-ci, les trois pays sont des nations de football et disposent des infrastructures nécessaires, mais les supporters, joueurs, équipes vont devoir parcourir des milliers de kilomètres entre les différentes villes hôtes. Par exemple, il y a près de 5 000 kilomètres entre Vancouver et Mexico. Sans compter que le nombre de nations participantes aura alors augmenté, passant de 32 à 48. Cela signifie encore plus de matches à organiser et encore plus de monde à nourrir, à loger et à transporter.

Quels seraient les leviers d'action pour organiser une Coupe du monde plus respectueuse de l'environnement ? Une compétition «neutre en carbone», comme le promettait la Fifa pour cette édition 2022, est-elle réellement possible ?

La priorité, c'est que les instances dirigeantes du football s'engagent et adressent un cahier des charges beaucoup plus exigeant sur les enjeux

environnementaux aux pays-hôtes. Ces derniers devraient être obligés de respecter une grille avec des critères précis, une sorte de «guide pour un sport vert», en phase avec la transition écologique. C'est la condition sine qua non pour améliorer la situation et les pratiques.

Il faut aussi s'atteler à limiter l'empreinte carbone liée aux transports et aux infrastructures. Pour cela, on doit s'assurer que les bâtiments construits pour l'événement ne vont pas rester inutilisés après la compétition. Encore mieux, on devrait privilégier des candidats qui disposent déjà de tout ce qu'il faut, même si, malheureusement, cela doit écarter certains pays en voie de développement par exemple.

Si on va plus loin, il faudrait complètement repenser le format de la compétition. Pourquoi ne pas organiser des phases de sélections régionales plus longues et maintenir une phase finale dans un pays hôte, avec moins d'équipes en compétition ? On peut aussi envisager de modifier la fréquence des Coupes du monde, en organisant la compétition tous les six ans au lieu de tous les quatre ans. Sur le long-terme, cela aurait un vrai impact.

Objectivement, atteindre une compétition réellement «neutre en carbone», comme le promet la Fifa, serait extrêmement difficile et serait un condensé de toutes ces pistes : il faudrait que ce soit dans un seul pays, sans travaux d'infrastructures, en privilégiant des modes de transports doux et avec moins d'équipes.

Sentez-vous une prise de conscience de la part des instances du football ? Pensez-vous que les polémiques autour du Mondial au Qatar peuvent les inciter à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux ?

Malheureusement, la Fifa, notamment, évolue très peu et très lentement sur la question. C'est flagrant dans sa gouvernance. Quand les défenseurs de l'environnement évoquent de diminuer la fréquence des compétitions, la Fifa, elle, propose d'organiser la Coupe du monde tous les deux ans. C'est aberrant.

Lorsqu'on pointe du doigt son bilan écologique, sa grande réponse est de dire qu'elle compense les émissions de CO_2 des grands événements grâce à des crédits carbone, [c'est-à-dire en soutenant des programmes de réduction ou de séquestration de CO_2 partout dans le monde, NDLR]. Alors, elle participe à des plantations d'arbres et finance des projets en énergies renouvelables. Mais ce n'est pas du tout une solution. Aujourd'hui, il faut réduire les gaz à effet de serre pour limiter le changement climatique. Compenser ses émissions ne doit rester qu'une solution de dernier recours.

En cela, les nombreux appels au boycott qui ont émergé ces dernières semaines pourraient avoir un impact positif et inciter les différentes instances à mieux prendre en compte la question environnementale. Elles se rendent compte que cela devient un enjeu majeur pour attirer du public.

Les supporters de football, quant à eux, seraient-ils prêts à modifier leurs pratiques ?

Les appels au boycott et les contre-événements or-

ganisés en opposition au Mondial-2022 un peu partout montrent qu'une grande partie des supporters ne veulent plus laisser de côté la question des enjeux climatiques. Il y a un an, une telle mobilisation m'aurait paru impossible. Il y a eu une vraie prise de conscience. Même si, dans le cas du Qatar, il ne faut pas oublier que ces oppositions sont aussi dues à d'autres problématiques, notamment celle des droits humains.

L'autre chose qui est rassurante c'est que l'engagement des supporters ne consiste pas qu'à éteindre leur télé. Ils sont aussi de plus en plus actifs dans leur façon de soutenir leurs équipes ou de pratiquer leur passion. Lorsque Football Ecologie France a lancé une consultation citoyenne en 2020 - reconduite en 2022 -, sur la transition écologique et le football, de nombreuses personnes ou des groupes de supporters par exemple, sont venus vers nous et se sont montrés intéressés pour mettre en place des actions concrètes : développer le covoiturage pour aller aux matches ou mieux trier les déchets…

Bien sûr, il reste des réticents. Selon moi, c'est là que les clubs et les joueurs internationaux peuvent faire la différence. Si Kylian Mbappé devenait un porte-parole d'un football écologique, il n'y a aucun doute que des dizaines de millions de supporters suivraient.

Cyrielle CABOT
Extrait de France 24

La dégressivité des allocations de chômage, entre idéologies et réalité

Les coulisses du pouvoir

La dégressivité des allocations de chômage n'est pas efficace. C'est ce que montre une étude de l'ONEM, l'organisme qui gère l'assurance chômage. A gauche on considère donc que la mesure décidée par le gouvernement Di Rupo il y a 10 ans était sans doute plus idéologique que pragmatique. Mais à droite on ne s'avoue pas vaincu. Le débat n'est donc pas éteint.

Taux d'emploi

La question est toujours la même pour les gouvernements : comment arriver à augmenter le taux d'emploi chez nous ? En Flandre, le taux d'emploi est de 76,3%, de 64,8% à Bruxelles et de 65.4% en Wallonie. Pour augmenter ce taux, plusieurs mesures ont été mises en place pour lutter contre les pièges à l'emploi ; cette idée qu'il n'y a pas assez d'incitants à travailler lorsqu'on est au chômage.

Parmi ces réformes, la majorité a visé l'assurance

chômage. Activation des chômeurs, fin de l'allocation d'insertion pour les jeunes et donc dégressivité des allocations en 2012. Les allocations sont augmentées lors de la première période et diminuées ensuite. Une réforme dont l'ONEM souligne qu'elle était la plus importante depuis les années 80.

Pas d'effets probants

L'ONEM n'a mesuré aucun effet de cette réforme. La sortie du chômage est avant tout liée à la situation économique et au marché du travail. On ne mesure pas de corrélation entre dégressivité et transition vers l'emploi depuis 10 ans. L'ONEM souligne même que durant la crise du Corona la dégressivité a été gelée. C'est pourtant à ce moment-là qu'il y a eu le plus de remises à l'emploi parce que le marché du travail était dynamique.

En outre, la dégressivité ne permet pas d'économiser de l'argent en payant moins les chômeurs de longue durée parce que la très grande majorité des chômeurs sont de courte durée. Ceux-ci ont des allocations plus importantes lors de la première période ce qui compense la mesure.

Donc en résumé : les objectifs politiques fixés à l'époque n'ont pas été remplis.

Bye les principes libéraux ?

Après la publication de cette étude beaucoup à gauche ont crié victoire et jugé qu'enfin l'idéologie du moins disant social était éventée.

On retrouve un clivage philosophique très net sur cette question. A gauche on collectivise le problème : on considère que le problème du chômage c'est le marché du travail, c'est le travail qui manque, ou le travail qui ne paie pas assez, ou le travail qui est trop dur. Pour la gauche, le travail est une domination. Le chômage doit protéger

pour rendre libre.

A droite on individualise le problème du chômage : c'est le chômeur qui ne prend pas ses responsabilités, c'est le chômeur qui gagne trop, c'est le chômeur qui ne s'active pas, c'est le chômeur qui ne veut pas travailler. Pour la droite, le travail est une libération. Le chômage doit activer pour rendre libre. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette étude de l'ONEM ne tranche pas définitivement ce débat de principes.

Une pseudo-dégressivité ?

L'étude de l'ONEM ne dit pas que le principe de la dégressivité est inopérant. Elle dit que la dégressivité telle qu'on l'a appliquée chez nous n'a pas montré d'effet probant. Où est la différence ? Eh bien l'ONEM souligne par exemple que : le système dégressif actuel perd toutefois de son efficacité car, pour de nombreux chômeurs, il existe un écart important entre le profil dégressif théorique et l'évolution réelle du montant de leurs allocations. Cela s'explique en partie par le fait que certaines catégories de chômeurs ne sont pas soumises à la dégressivité des allocations (par exemple, les chômeurs bénéficiant d'allocations minimales). À cela s'ajoutent les indexations régulières et la liaison des allocations au bien-être qui augmentent le montant des allocations. Ces dernières années, l'écart entre la théorie et la pratique s'est d'ailleurs encore creusé.

Bref, les mécanismes qui garantissent un revenu protecteur ont annulé en partie la perception d'une perte de revenu censée inciter au retour à l'emploi.

De quoi permettre aux tenants de la dégressivité de continuer à plaider pour une dégressivité plus poussée, plus marquée pour espérer un jour une réelle efficacité. Le débat gauche/droite sur ce sujet est loin d'être terminé.

Un équilibre impossible ?

Notons tout de même cette conclusion de l'ONEM : l'allocation moyenne de chômage reste constamment en dessous du seuil de pauvreté. Toute réforme des allocations est donc délicate pour le maintien de la fonction de protection des allocations de chômage. Les liaisons au bien-être se sont avérées un facteur important pour empêcher que l'écart entre le seuil de pauvreté et le montant des allocations ne se creuse. Cependant, ce mécanisme érode le système de dégressivité. Il semble donc difficile de conserver l'équilibre entre la fonction de protection des allocations et le mécanisme d'activation de la recherche d'emploi visé par la dégressivité.

Autrement dit vu le faible niveau des allocations chez nous, vouloir encore renforcer la fonction d'activation réduira à pas grand-chose la fonction de protection et poussera les chômeurs dans la pauvreté. A moins de vouloir vider l'assurance chômage de sa substance, les solutions pour augmenter le taux d'emplois sont sans doute à trouver ailleurs, la fiscalité sur le travail par exemple.

Par Bertrand Henne
Extrait de RTBF. Be

LIBRES PROPOS

Viva For Life: Bons sentiments et mauvaises politiques

Voilà, c'est parti pour pour six jours d'autopromotion ertébéenne, de caméras braquées sur trois animateurs de radio qui vont faire les zouaves « au profit des bébés pauvres » - comme si le fait qu'ils ne mangent rien de solide et dorment peu pouvait améliorer le sort de qui que ce soit, à part le leur.

Voilà, c'est parti pour Viva For Life : parti pour six jours d'autopromotion ertébéenne, six jours de show médiatique, de caméras braquées sur trois animateurs de radio qui vont faire les zouaves « au profit des bébés pauvres » - comme si le fait qu'ils ne mangent rien de solide et dorment peu pouvait améliorer le sort de qui que ce soit, à part le leur. Car c'est bien sur eux et sur les « stars » qui viennent les soutenir que les caméras sont braquées, sans même parler de leur caricature de grève de la faim et de sommeil perturbé, quand tant d'autres mettent réellement leur santé en jeu pour une cause ou sont contraints de dormir dans la rue ! Et tout cela en évitant une véritable analyse...

Comme s'il y avait des « bébés pauvres » sans

parents pauvres, et particulièrement des mères pauvres, ces fameuses « familles monoparentales » qui forment une partie importante de la population précaire !

Comme si la pauvreté était une fatalité, une sorte de catastrophe naturelle dont seule la générosité publique pourrait soulager les victimes !

Comme s'il n'y avait pas de responsables ! Comme si la justice sociale était simple affaire de bons sentiments !

Comme si le combat contre la pauvreté n'était pas le devoir – et l'un des plus importants – des autorités publiques !

On verra donc de pauvres gens ouvrir leur portefeuille pour de plus pauvres qu'eux, des associations collaborer, de gré ou de force, à ce cirque indécent, contraintes de faire appel à la charité par leur manque de moyens. On verra des bénévoles plein/e/s de bonne volonté, des militant/e/s de la cause des enfants et/ou de la misère se laisser enfermer, sinon dans un cube de verre, du moins dans une bulle médiatique, avant d'être renvoyé/e/s à l'invisibilité , pour tenter de combler des trous creusés par d'autres !

Mais les bons sentiments ne peuvent rien contre de mauvaises politiques. Si la pauvreté et la précarité sont en pleine expansion dans notre pays – qui reste un pays riche, rappelons-le ! - ce n'est dû ni à une tornade, ni même à la « crise » très anonyme, mais à des inégalités sociales croissantes créées et entretenues par de mauvaises politiques, dites d'austérité – mais pas pour tout le monde ! Car face aux enfants et aux parents vivant sous le seuil de pauvreté, il y a tous ceux qui vivent au-dessus du seuil de la richesse et qui ne sont jamais mis à contribution. « De plus en plus de riches en Belgique», titrait la Libre du 3 juillet 2013, notant l'augmentation de 7% du nombre de millionnaires. « De plus en plus de jeunes sont confrontés à la pauvreté », titrait en parallèle le Soir du 15 mai 2013.

Le rôle d'un média de service public, ce n'est pas de se prêter à des « jeux » (dont le « concept » a été acheté ailleurs, c'est un comble!), mais de faire le lien entre les mesures politiques et l'accroissement de la précarité. D'expliquer que ces bébés pauvres qu'on prétend aider – ou surtout pousser d'autres à les aider – sont les enfants de parents pauvres, de travailleur/se/s aux salaires bloqués, dégraissés (de leur emploi) puis dégraissés (de leur allocation de chômage) ; des « isolé/e/s » empêché/e/s de sortir la tête hors de l'eau en essayant de diminuer certaines charges par la colocation, qui les ferait chuter au statut de cohabitant/e, avec réduction de revenus à la clé ; des mères seules contraintes à courir d'un boulot sous-payé à une crèche où il n'y a plus de place ; et tous ces « assistés » qu'on ne cesse de fustiger en étranglant financièrement les institutions censées leur venir en aide : demandez donc aux CPAS ! Quant à celles et ceux qui se révoltent, quelle horreur ! On ne peut pas d'un côté verser des larmes de crocodile sur les « bébés pauvres » et de l'autre, répéter qu'il n'y a qu'une seule politique possible, pointer du doigt ces grévistes « preneurs d'otage » ou ces syndicalistes pourtant bien sages toujours soupçonnés de refuser d'évoluer avec le monde... ce monde qui justement, entretient la misère !

Après l'opération « Hiver » de 2012, voilà la RTBF qui oublie encore une fois son rôle de service public pour un grand numéro de « charity show » qui se situe, lui, très en deça du seuil de la décence.

Irène Kaufer, citoyenne.
Extrait de La Libre

Perspectives d'avenir pour l'humanité

Une blague morbide circule parmi quelques-unes de mes connaissances, cadres et quadragénaires. Un enfant demande à son père : «Papa, penses-tu que je devrai travailler jusqu'à 67 ans pour accéder à la pension ?

« Et le géniteur de répondre, avec un sourire rassurant : «Ne t'en fais pas, mon trésor, tu seras mort bien avant, suite au réchauffement climatique.

« Entre deux gorgées de bulles, ces universitaires me livrent le fond de leur pensée : «C'est foutu pour

l'humanité. Nous avons bousillé la planète et les pieuses déclarations des Cop's n'y changeront pas grand-chose. Notre génération se comporte 'comme si', car il faut bien vivre, mais elle est sans illusions… L'échéance fatale est annoncée. Rien ne l'arrêtera.»

Comme perspective d'avenir, il y a plus joyeux… Il serait cependant trop facile de balayer ce type de discours, en le taxant d'inutilement catastrophiste. Tous, nous constatons les effets du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité. Les inondations meurtrières de juillet dernier en région liégeoise avaient pour cause des pluies supposées ne survenir qu'une fois par millénaire. Aujourd'hui, chacun convient qu'elles ne sont que le prélude des bouleversements à venir. Les drames d'aujourd'hui étant engendrés par la pollution d'il y a vingt ans, il est légitime de se demander quels seront, dans deux décennies, les effets des déséquilibres écologiques actuels. Ne nous voilons donc pas la face - l'humanité se prépare des lendemains difficiles : inondations, sécheresses, incendies, perte de récoltes, manque d'eau…

Tout est-il perdu pour autant ? Si je le pensais, je ne me donnerais pas la peine d'écrire des chroniques. La lucidité invite à reconnaître que notre civilisation fonce dans le mur, mais elle donne aussi à comprendre que ce mur est mou. Le réchauffement climatique et la perte de biodiversité chambouleront nos modes de vie et causeront la souffrance et la mort de bien des personnes, mais cela ne signifie pas pour autant la fin de l'humanité. Comme le cancre qui étudie la veille de l'examen, l'humanité réagit souvent quand elle se voit au bord du précipice. Ce qui pourrait nous sauver ? Un bond scientifique (1), une économie non prédatrice (2) et un humanisme de la relation (3). 1.

Contre toute attente, la maîtrise de la fusion nucléaire progresse à pas de géant (voir notre édition de ce 10 février). Cette technique pourrait créer d'ici deux décennies de «petits soleils» sur terre, source d'une énergie propre, sécurisée et abondante. Alliée aux énergies renouvelables, elle marquerait la fin de notre dépendance aux énergies fossiles. Avec l'appoint des nanotechnologies pour rendre recyclables nos montagnes de déchets, la science pourrait offrir dans un avenir proche les conditions d'une production-consommation en harmonie avec les équilibres écologiques. 2. Nous le savons désormais : la santé de la planète a un coût. Une économie non prédatrice est donc fondée sur un marché qui intègre toute forme de pollution dans les prix des biens de consommation. De la sorte, ce qui est bio, local et recyclable reviendra moins cher que les monoproductions de masse, comme le rappelait, dès 1973, Small is beautiful, le livre d'Ernst Schumacher, père de l'économie écologique. 3.

Les Lumières ont libéré l'homme du conditionnement d'une société sacrale. Ce faisant, elles ont cependant dopé l'individualisme et l'égoïsme. Avec pour corollaire la solitude, principal cancer d'une société de consommation. L'homme est un être de relations, et seule la qualité de celles-ci est source de bonheur. Le monde aura changé le jour où Forbes, plutôt qu'un almanach des grosses fortunes, publiera un catalogue des personnalités ayant le plus contribué à rendre ce monde plus humain. Vaste programme… J'y reviendrai dans ma prochaine chronique, traitant de l'avenir de la spiritualité et des religions.

(1) Site de l'auteur : https://ericdebeukelaer.be/

La Russie coupe le gaz à toute l'Europe

Dans son livre intitulé « 1984 » écrit en 1949, Georges ORWELL (1903-1950) écrit :

«Dans ces temps de tromperie universelle, dire la vérité devient un acte révolutionnaire.»

La Russie coupe le gaz à toute l'Europe

Dans son livre intitulé « 1984 » écrit en 1949, Georges ORWELL (1903-1950) écrit :

«Dans ces temps de tromperie universelle, dire la vérité devient un acte révolutionnaire.»

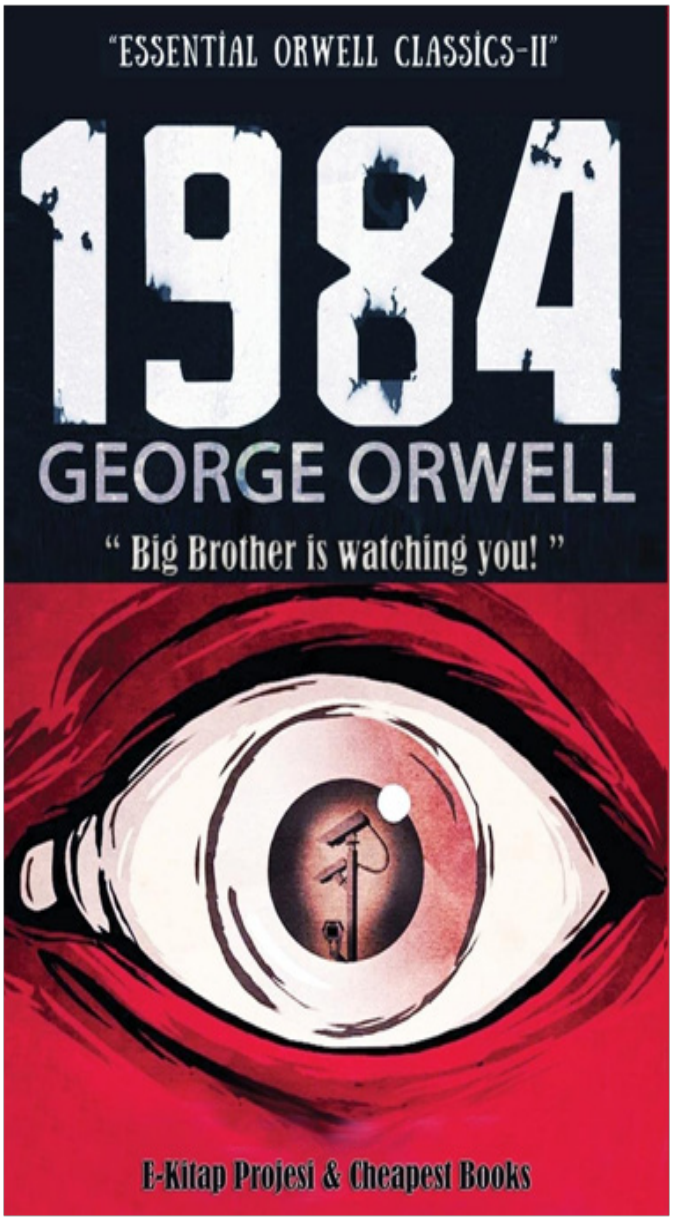

En novembre 1989, j'étais un étudiant assis dans une salle de classe en faculté d'économie et commerce à l'Université de Perugia.

Nous avons assisté à la chute du mur de Berlin en direct.

Et dans un pays comme l'Italie, j'étais le seul au mois de décembre 1989 à écrire un article qui sera ensuite intégré dans mon premier livre collectif avec des professeurs universitaires intitulé « L'Afrique, l'Europe et la Démocratie Internationale », où j'affirmais l'exact contraire de ce que tout le pays fêtait : la fin du communisme et le triomphe du capitalisme dit libéral.

Pour tous les professeurs d'économie d'Italie, le capitalisme avait gagné. Et surtout, à l'unisson, ils expliquaient que le capitalisme intelligent de l'occident avait démontré qu'il était le seul capable de créer la richesse. La Chine vient de nous démontrer qu'un gouvernement communiste est tout aussi capable de créer la richesse qu'un gouvernement capitaliste et même mieux que lui.

Je n'étais qu'un étudiant à l'époque, mais je ne voulais pas me taire devant autant de naïveté et d'idioties que disaient nos propres professeurs d'économie sur le sujet. J'avais alors senti le besoin de marquer publiquement à travers un article au mois de mai 1990 ma désapprobation.

J'affirmais que le capitalisme n'avait rien gagné parce que la fin des idéologies en Europe de l'Est n'était pas due à une confrontation entre capitalisme et socialisme. J'écrivais que les gouvernements socialistes d'Europe orientale s'étaient effacés parce que ce sont les peuples qui les avaient fait échouer et non le capitalisme qui, lui aussi, avait ses propres manquements aussi criants que le socialisme.

Comme étudiant qui étudiait l'économie en occident, mais avec les yeux rivés vers l'Afrique, et en constatant les erreurs en Occident du triomphalisme du capitalisme, je prends vite les distances par rapport à ce que j'étais venu étudier en Italie, soi-disant pour rentrer l'appliquer au Cameroun, je vais conclure mon article que c'est une démarche erronée parce que l'Afrique n'a pas besoin d'apprendre les théories des autres.

Plus précisément, voici ce que j'écris : «L'Afrique n'a pas besoin d'une théorie particulière de développement économique, mais seulement de prendre conscience de la nécessité d'une maturation de la mentalité des populations, et d'acquérir la capacité de bien poser les problèmes, avant même d'en élaborer les solutions»*

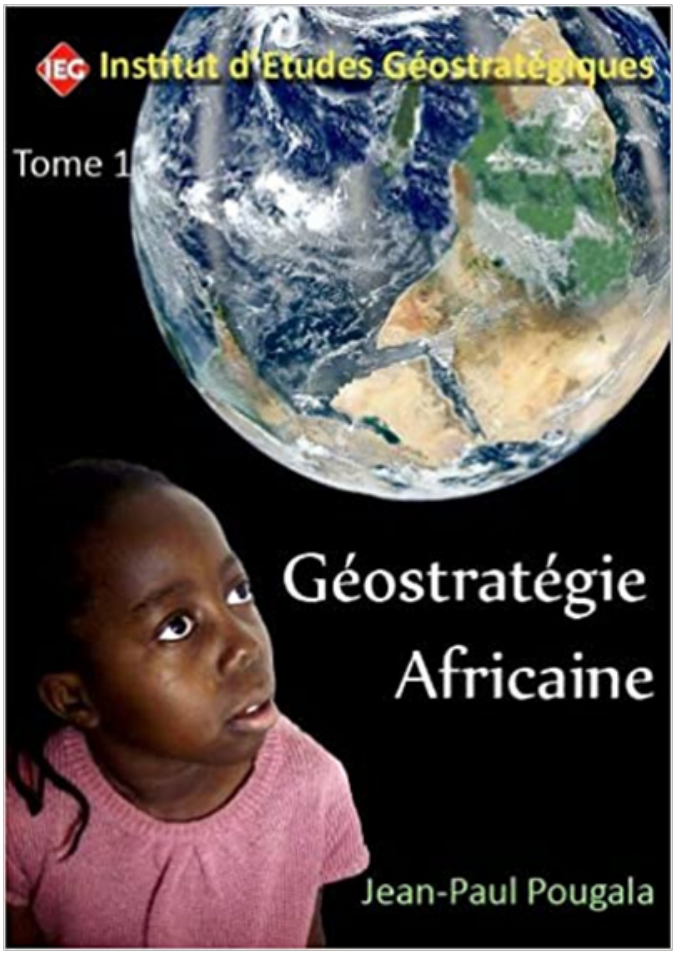

32 ans après, ce matin du 11 juillet 2022, c'est la Russie qui me donne raison en fermant le gazoduc North Stream 1. Raison officielle invoquée : manutention pour juste 10 jours. Et c'est la panique dans toute l'Europe. Ils ont tous peur que cette fermeture temporaire ne devienne permanente, à commencer par le pays qui tirait vers le haute toutes les économies des pays de la zone Euro, l'Allemagne.

Pendant ces 32 ans, nous avons assisté à un triomphalisme illusoire des occidentaux sur leur pseudo supériorité de leur capitalisme intelligent. Ce qui a porté à une arrogance sans pareil et une condescendance envers tous les autres peuples du monde.

C'est quoi la différence entre les normes occidentales et les normes universelles ? Il n'y en a pas.
Les normes occidentales sont naturellement ce qui est pensé et construit pour garantir les intérêts des occidentaux. Et jusque-là, rien à leur reprocher. Là où ça ne va plus c'est lorsqu'ils veulent imposer leurs intérêts comme universels.

Je m'explique.

Avec la guerre en Ukraine, nous avons l'exemple type de cette arrogance. Tout l'occident est vent debout au point de vouloir contraindre le monde entier à les suivre parce que selon eux, la Russie aurait violé le droit universel des Nations à disposer de leur souveraineté sans risquer d'être attaqué par qui que ce soit. Et que le fait que la Russie ait reconnu les 2 républiques sécessionnistes du Dombass serait un précédent très dangereux qu'on ne saurait laisser passer.

Le problème est que tout ce beau monde oublie qu'il y a juste quelques mois, en août 2021, tous reprochaient au président des Etats-Unis de quitter précipitamment l'Afghanistan après 20 ans d'inqualifiable occupation illégale et illégitime, selon eux pour apporter la démocratie à ce pays qui ne leur avait rien demandé.

Si une norme est universelle du respect des frontières, avant de s'insurger contre la Russie pour l'Ukraine, qui a financé les rebelles au Soudan pour créer un nouveau pays, le Sud-Soudan ?
L'ambassadeur des Etats-Unis a même présenté sa lettre de créance au nouveau président du Sud-Soudan juste 90 minutes après que ce dernier avait prêté serment.

Ils étaient tellement pressés de fêter cette division d'un pays africain en deux. Pourquoi ce qui est valable aujourd'hui pour l'Ukraine ne l'est pas pour le Soudan qui s'est vu amputé son territoire de plus 30% ?

Pourquoi ce qui est valable pour l'Ukraine et la perte de tout accès à la mer avec la perte future de Odessa, ne le serait pas pour l'Ethiopie qui en perdant sa région d'Erythrée devenue un nouveau pays dont la rébellion était financée par les Etats-Unis et l'Union Européenne, s'est vu couper tout accès à la mer et est aujourd'hui obligée de se contenter du port de Djibouti ?

Quelles sont les normes du respect de la souveraineté des pays que la Russie aurait violé en Ukraine que les Etats-Unis accompagnés par leurs alliés dociles de l'Otan n'ont pas violé en attaquant l'Irak en 2003, en détruisant la Libye en 2011, sans oublier la Serbie en 1999, jusqu'à lui couper tout accès à la mer ?

Les valeurs dites universelles de la démocratie ne sont-elles par au final la pire forme de dictature de l'Occident contre les autres peuples ? Si la démocratie porteuse des valeurs universelles est née avec l'indépendance américaine en 1776 ou avec la Révolution Française en 1789, comment expliquer toutes les horreurs qu'elle a générées par la suite : esclavage, colonisation, guerres mondiales, Shoa, apartheid etc. ?

Ils s'en accommodent, sans gêne. Le vrai problème est que leurs prétendues valeurs dites universelles de la démocratie comme les droits de l'homme ne

sont appliquées que de façon très sélective en fonction de leurs intérêts, des liens d'alliance et surtout, des relations de rivalité qu'ils entretiennent avec le monde entier non-blanc.

Jean-Paul Pougala dans «L'Afrique, l'Europe et la Démocratie Internationale» (Livre collectif publié par Fedeurop en mai 1990.)

Jean-Paul Pougala

Restons sérieux, continuons de défoncer la planète

Ce titre provocateur exagère à peine la teneur du discours, martelé par la droite, que la technologie va nous sauver de la crise écologique. Objection ! La technologie sans la sobriété ne résoudra fondamentalement rien.

Ce titre provocateur exagère à peine la teneur du discours, martelé par la droite, que la technologie va nous sauver de la crise écologique. Comprenez bien : la technologie et rien que cela, car il faut que tout change dans notre manière de produire pour que rien ne change dans notre manière de consommer. Objection, votre honneur ! La technologie sans la sobriété ne résoudra fondamentalement rien. Sobriété, le gros mot est lâché.

Pourtant, le bon sens voudrait que la sobriété soit un guide moral de notre comportement en raison de cette évidence : les ressources matérielles et énergétiques nécessaires à nos activités sont disponibles en quantités limitées, à plus forte raison qu'elles sont pour beaucoup non renouvelables, notamment les combustibles fossiles et les minerais métallifères que nous transformons irréversiblement. La finitude géophysique est incontournable, quand bien même un bond technologique parviendrait à résoudre les nuisances écologiques les plus délétères causées par nos modes actuels de production et de consommation.

Voilà bien exprimé le point de vue d'un décroissant. C'est par ces mots que réagit à mon propos un ami, fier d'être libéral. Je les prends volontiers pour un compliment, car je ne suis pas un zadiste hirsute installé dans un bois, image caricaturale et moqueuse du "décroissant", genre humain régressif opposé au "progrès" selon les apôtres de la "croissance verte" par la technologie. À leur décharge, reconnaissons que les obstacles sociologiques à la sobriété sont titanesques :

- La sobriété et la croissance économique sans fin sont antinomiques. Or la croissance est l'esprit même du capitalisme qui organise et gouverne maintenant le monde.

- Le capitalisme engendre une dépendance structurelle à la croissance. La décroissance est synonyme de récession, une hantise du monde politique à cause de ses effets : faillites d'entreprises, détresse sociale, finances publiques dans le rouge.

- Notre imaginaire associe le progrès à la croissance en raison de tout ce qu'elle a produit en termes de confort, de commodités et de plaisirs.

- La croissance, qui est censée profiter à toutes et à tous, sert d'expédient à la question embarrassante de la justice sociale dans notre monde marqué par de fortes inégalités et des rapports de domination.

En bref, comme disait je ne sais plus qui, on imagine plus facilement la fin du monde que celle du capitalisme. En attendant, au train où vont les choses, le capitalisme précipite sa propre fin en précipitant celle du monde. Dernièrement dans une émission, le président du Mouvement Réformateur (MR) loua la militante écologiste Greta Thunberg pour son réalisme technologique, car elle préfère garder en fonctionnement les centrales nucléaires aujourd'hui opérationnelles que leur substituer des centrales au gaz ou au charbon qui nuisent au climat. Évidemment, il passa sous silence qu'elle affirme parallèlement la nécessité absolue d'en finir avec le capitalisme.

Finalement, que faire pour aller dans la bonne direction malgré tout ? Un puissant verrou qui empêche le changement est l'imaginaire de la société qui perçoit la sobriété comme une privation. Un article de Magazine Le Monde déroule des pistes pour amener sereinement la société à un idéal de sobriété désirable. Il emprunte les idées du think-tank progressiste Terra Nova selon lequel la sobriété énergétique doit devenir un projet collectif, mis en œuvre rapidement, avec des mesures réalistes, qui tiennent compte des inégalités et évitent l'exclusion des ménages les plus modestes.

Alors, qu'attend-on encore pour appliquer ces bons principes ?

Une opinion d'Eddie Van Hassel, retraité de l'enseignement